



La Mairie

Horaires d'ouverture au public

ATTENTION

Les horaires d'ouverture au public du secrétariat vont changer à compter du 1er mai 2015.

Voir encadré en bas de page.

Permanence du Maire :
Vendredi de 15h à 19h

Tél.: 04 74 84 57 51
Fax: 04 74 84 51 97

Adresse email:

mairie.pisieu@territoire-de-beaurepaire.fr

CONGES

Le secrétariat sera fermé du 13 au 17 avril inclus.

M. le Maire assurera sa permanence le vendredi 17 avril.

La mairie sera fermée le vendredi 15 mai en raison du pont de l'Ascension.

M. le Maire ne tiendra pas de permanence.



Le mot du maire

Cher amis,

Les premiers jours de printemps arrivent laissant derrière nous un hiver qui n'aura pas été trop rude. Les quelques épisodes neigeux n'auront pas perturbé vos déplacements sur la commune.

En ce début d'année la France et les français ont été fortement impactés par les attentats de début janvier à Paris. Ces actes odieux qui ont touché dans la même horreur les symboles les plus forts de notre démocratie, la liberté d'expression et l'état qui la protège. Je remercie toutes celles et ceux qui ont participé aux rassemblements de Pisieu ou d'ailleurs, véritable témoignage de l'union du peuple Français dans la douleur pour défendre notre démocratie et notre république.

Les 23 et 29 mars derniers, avaient lieu les élections départementales, remplaçant des élections cantonales, avec un secteur élargi jusqu'à l'agglomération Roussillonnaise. Même si à Pisieu, le taux de participation est nettement supérieur au taux national (58,16% au 1^{er} tour et 52,96% au second tour), il est vraiment dommage que beaucoup d'électeurs ne saisissent pas leur chance de s'exprimer. Ce droit de vote si longtemps attendu du peuple se trouve ainsi dévalorisé.

Vous trouverez en pages intérieures le compte administratif et le budget prévisionnel 2015. Malgré les baisses de dotation d'état d'environ 8.600 euros en 2015, notre commune possède une capacité d'investissement intéressante, résultat d'une bonne gestion par les équipes précédentes. Des travaux conséquents de voirie, d'entretien à l'école maternelle (peinture des passes de toit) et de mises aux normes ERP sont prévus cette année. Les dépenses affectées au PLU sur cet exercice seront à la hauteur de 30.000€ ; le budget équivalent a donc été affecté à l'investissement sur 2015. Des aides vont être demandées à l'Etat et au Conseil Départemental pour aider au financement de ce document d'urbanisme. Elles devraient nous être versées en fin d'année ou courant 2016.

Le taux fixé par la commune sur les taxes locales foncières et d'habitation reste bien sûr inchangé. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'elles n'augmenteront pas puisque s'y greffent les taxes de la région et de l'état, qui ne sont donc pas de notre ressort.

Comme promis le site internet de Pisieu sera en ligne à partir du 15 avril prochain: www.pisieu.fr. Véritable outil de communication moderne, ce site vous permettra de suivre l'actualité de votre commune en temps réel. La construction de ce site a représenté un travail conséquent et je tiens à remercier particulièrement la commission communication et Maryline pour leur implication.

Je vous donne rendez-vous le 8 mai à onze heures devant le monument aux morts afin de célébrer comme il se doit les 70 ans de l'armistice du 8 mai 1945 et vous souhaite à toutes et à tous de belles journées de printemps.

Le Maire, Jean-Luc DURIEUX

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

Un aménagement des horaires d'ouverture du secrétariat au public a été décidé. En effet, il est important que la secrétaire puisse disposer de plages horaires sans accueil du public pour pouvoir travailler en pleine sérénité. En dehors des horaires d'ouverture, le portail sera désormais fermé à clefs. En cas d'urgence, une sonnette sera cependant à votre disposition. En contrepartie, les heures d'ouverture au public ont été augmentées. Nous vous remercions de respecter ces nouveaux horaires:

- ◆ **lundi: de 14h30 à 17h45**
- ◆ **Mardi: de 8h30 à 11h30**
- ◆ **Jeudi: de 14h30 à 17h45**
- ◆ **Vendredi: de 15h à 18h45**



Diffusion du Pisieu Infos

Quelques habitants ont eu le désagrément de n'avoir qu'une partie du dernier Pisieu Infos. Il s'agit très certainement d'une erreur survenue lors du pliage. Nous présentons nos excuses en précisant que des exemplaires du bulletin sont toujours à la disposition de chacun en Mairie.

SITE INTERNET www.pisieu.fr

Depuis plusieurs mois, la commission communication a travaillé à la création d'un site internet pour la commune. En effet, notre société est entrée dans l'ère du numérique et la majorité d'entre nous en sommes consommateurs. Ce site a pour ambition de présenter les attraits de notre commune: les associations qui maintiennent le lien social, et les artisans, exploitants ou producteurs locaux qui y vivent et la font vivre. Vous y trouverez également toutes les informations liées à la vie communale au travers de différentes rubriques: Mairie, Ecole, Environnement, Tourisme, etc... Ce site sera en évolution permanente, avec des mises à jour régulières. N'hésitez pas à nous faire connaître vos avis et suggestions: ce site est avant tout le votre. Bonne navigation!

JE SUIS CHARLIE

SOUTIEN A CHARLIE ... POUR LA DEMOCRATIE

Le 11 janvier dernier, un rassemblement républicain a eu lieu à Pisieu. Ce sont plus de cent personnes qui se sont retrouvées à la salle des fêtes pour témoigner de leur indignation contre les attentats terroristes ayant causé la mort de quinze personnes à Paris les jours précédents. Comme l'a rappelé le Maire dans son discours: il faut rester debout contre l'intolérance, le terrorisme et la barbarie. Il faut montrer notre détermination à ne pas abdiquer sur les valeurs de la République et refuser les amalgames pouvant associer l'islam à de tels actes monstrueux. Aucune religion n'appelle à enlever des vies. Face au choc que notre pays a vécu, il n'y avait qu'une seule réponse: le rassemblement et l'union pour défendre la démocratie et notre République.



MUTUELLE SANTE ET POUVOIR D'ACHAT

Notre commune s'est inscrite dans l'action : Ma Commune / Ma Santé, et a accrédité l'association **ACTIOM**.



ACTIOM

Cette action réservée aux administrés de notre commune peut permettre à toutes et tous d'accéder à une complémentaire santé aux meilleures conditions grâce au principe de mutualisation proposé par l'Association loi 1901 ACTIOM.

L'offre Ma Commune Ma santé est une réponse aux besoins de mutuelle santé de nos administrés **NON COUVERTS** ou plus simplement en recherche d'AMÉLIORATION de leur **POUVOIR D'ACHAT**.

Le principe: l'association ACTIOM négocie pour les habitants des communes l'accréditant des tarifs de mutuelle préférentiels.

Vous trouverez toutes les informations pratiques (brochures, tarifs, dossier d'inscription...) en Mairie.

Le saviez-vous? Il existe des solutions et des aides pour bénéficier d'une protection santé. L'ACS (Aide à la Complémentaire Santé) est un dispositif très efficace et malheureusement encore méconnu par certains bénéficiaires potentiels. L'Aide à la Complémentaire Santé dépend de vos ressources et de votre âge, elle peut aller de 100 euros à 550 euros.

Plafond maximum de ressources pour l'attribution de l'ACS, applicable à compter du 1er juillet 2014 en France Métropolitaine:

- 1 personne : 11 670 euros
- 2 personnes : 17 505 euros
- 3 personnes : 21 006 euros
- 4 personnes : 24 507 euros
- au-delà de 4 personnes, par personne supplémentaire + 4 688,040 euros

Pour bénéficier de l'ACS, prenez contact avec votre organisme de sécurité sociale.



CCAS



Le 11 janvier dernier fut une journée réussie pour le CCAS.

Le matin, la traditionnelle vente de saucisses, gueuses et pâtés a rencontré un vif succès. Des bugnes confectionnées par nos bénévoles ont fait le bonheur des gourmands venus en nombre tout au long de la journée. L'après-midi, place était faite au concours de coinche. 56 doublettes se sont affrontées. Les finalistes (les époux Saunier et les époux Guillot) n'ont pas joué la finale et se sont partagé 2 jambons secs et 2 arrières de chevreuil. La grille de loto a été également prise d'assaut puisque les 220 numéros étaient déjà choisis à midi. Le tirage au sort a permis aux chanceux de gagner une cafetière expresso, des lots de bouteilles de vin, des fleurs, des bons d'achat, etc... Nous remercions les généreux donateurs.

Nous remercions également les membres du CCAS et tous les bénévoles qui se sont investis pour que cette journée soit une si belle réussite. Merci également à tous les participants. Rendez-vous est donné l'an prochain, le 10 janvier 2016.

Rappelons que les bénéfices réalisés par le CCAS lors de ses manifestations permettent d'aider des personnes en difficultés, de verser une aide aux parents d'enfants scolarisés de moins de 16 ans pour les sorties scolaires, de participer à la téléalarme, d'organiser un repas de fin d'année pour les plus de 65 ans, etc...

CLUB D'OR



Le 5 février dernier, le temps gris et froid, la neige qui floconnait n'ont pas empêché les membres du club d'Or de Pisieu de se retrouver à l'Armarine où ils ont été reçus chaleureusement pour manger un délicieux pot au feu servi et préparé par une très bonne équipe. L'après midi s'est poursuivi par les jeux habituels.

En cette veille de printemps, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées à Pisieu. Le club d'or recevait le club de l'amitié de Revel Tourdan. Bon après midi passé agréablement à jouer aux cartes, au rummy, au scrabble et aux dames, une pause pour déguster de délicieuses friandises.



Dimanche 1^{er} mars, les adhérents du club d'or organisaient leur traditionnelle matinée cochonnaille à la salle des associations.

La population a répondu présent puisqu'à 10h30 la totalité des saucisses, des caillettes, et autre pâtés confectionnés par les charcutiers bénévoles de l'association ont trouvé acquéreurs. De même que les bugnes faites par des petites mains ont toutes été vendues. Une grille de tombola a été mise en jeu et Roger Bouvard est l'heureux gagnant d'un beau panier garni. Les bénéfices réalisés permettront de

pouvoir pratiquer des tarifs préférentiels aux adhérents lors des différentes sorties ou repas organisés.

COMITE DE JUMELAGE

Le samedi soir 17 janvier, 110 personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes pour partager un repas préparé par Mme Meilhat et animé par un groupe de chanteuses ; 16 repas ont été commandés et emportés. Un moment convivial et apprécié de tous. La vente de paëlla le 22 mars dernier à Revel-Tourdan a été encore un franc succès avec la préparation de 230 parts. Le bénéfice de cette vente nous permettra de préparer notre voyage en Catalogne qui aura lieu cette année le 1^{er} 2 et 3 mai.





COMITE DES FETES

Sortie Ski

Le 31 janvier dernier, petits et grands ont pu profiter de bons moments au sein de la station de l'Alpe du Grand Serre : Ski, randonnées en raquettes ou tout simplement pour prendre le temps de se promener dans cette jolie station, la journée a été belle pour l'ensemble des participants.

Sortie Culture et Tapas à Lyon le 21 mars

La pièce "Pas nés sous la même étoile" au Complexe du Rire de Lyon a ravi les 28 personnes qui ont assisté à cette très sympathique et amusante représentation. Beaucoup d'humour et un très bon jeu d'acteurs (dont celui de Damien Laquet originaire de notre région) ont fait le charme de cette soirée.

Pour ces 2 sorties, une petite déception quant au nombre de participants...

Soirée Choucroute



Par contre, comme tous les ans, la soirée "Choucroute dansante" du 28 février a fait le plein. Que ce soit pour déguster la fameuse choucroute de M. Giron ou bien danser sur la musique du groupe de Jean-Yves Serve, le public fut nombreux et joyeux.



ARTS ET LOISIRS DE PISIEU



Après le convivial repas d'hiver, certaines ont confectionné de très belles boîtes en cartonnage. D'autres ont réalisé, en couture, des maniques (poulettes) avec toujours le rotin, le tricot, et le cannage au programme.

Avec les beaux jours une nouvelle activité est en prévision : le modelage ...!

Activité "dessin "Nous avons préparé des tableaux de "marines" pour une exposition qui a eu lieu la semaine du 4 au 12 avril à Viriville.

Un travail sur la reproduction de bouquets de mimosas a également été réalisé.

C'est avec plaisir que les participants ont accueilli les enfants de l'école maternelle qui sont venus un moment, les jeudis pour peindre de petits tableaux sur le thème des bateaux.

Bravo à tous!





SOU DES ECOLES

Nouveau succès pour le pot au feu

Le dimanche 25 janvier s'est déroulée la matinée pot au feu à la salle de Tourdan. Les mamans se sont occupées de l'épluchage la veille, les papas de la cuisson de la viande et des légumes pendant toute la nuit, suivi de la vente du dimanche matin. Plus de 200 barquettes ont été vendues.

Le sou des écoles remercie chaleureusement tous les parents bénévoles pour leur aide ainsi que les habitants de nos deux communes qui sont venus acheter leur repas, ce qui a permis la réussite de cette manifestation.

Carnaval des enfants

Le samedi 28 février après-midi, sous un beau soleil, les enfants déguisés ont défilé dans les rues de Revel-Tourdan et Pisieu pour vendre leurs bugnes.

A cette occasion presque 50 kilos de bugnes ont été vendues. Nous tenons à remercier l'ensemble de la population de nos deux villages pour leur accueil chaleureux et leur générosité. Un grand merci aussi aux parents pour leur aide, et bravo aux enfants pour leurs très beaux déguisements. Le bénéfice de cette manifestation servira à financer une partie des sorties scolaires de fin d'année de nos deux écoles.



Spectacle MC2

Le Dimanche 22 mars 2015 a eu lieu à la salle municipale de PISIEU une représentation du spectacle "alors tu chanteras..." donné par la compagnie MC2. Ce spectacle, financé par la CCTB, a permis aux artistes d'exprimer tout leur talent devant un public d'une cinquantaine de personnes. Après deux rappels, les spectateurs ont pu échanger avec les artistes qui ont pris le temps de prendre un rafraîchissement à la buvette avec eux.

Les bénéfices de ce spectacle et de la buvette sont reversés en intégralité au Sou des Ecoles qui a aidé l'équipe technique pour le montage et le démontage. Les fonds ainsi récoltés permettront de financer une partie des sorties de fin d'année.

Le Sou des Ecoles tient à remercier la compagnie MC2, la CCTB et la mairie de Pisieu, ainsi que les parents pour ce spectacle.

LES CAVALIERS DE LA LICORNE BLEUE

Le 21 juin prochain, l'association « les cavaliers de la Licorne Bleue » organise un rallye équestre, VTT et pédestre à Pisieu, suivi d'un repas.

Accueil à la salle des fêtes de Pisieu à partir de 8h00. Un café vous sera offert au moment des inscriptions.

Départs entre 8H00 et 10h pour:

- **une boucle équestre de 20km environ balisée**, réservée aux cavaliers avec énigmes et une pause casse croute. Derniers départs impérativement avant 9h30

- **une boucle VTT de 12 km balisée ouverte** aux VTTistes avec énigmes et une pause casse-croute

- **une boucle pédestre de 5km** pour les marcheurs avec énigmes et pause casse-croute

Retour prévu pour 12H00, maxi 12h30.

Renseignements au 06 20 34 54 35 ou par mail à: lalicornebleue@orange.fr

Rappel: L'association « Les Cavaliers de la licorne Bleue » a notamment pour objet de participer au financement des concours équestres des jeunes cavaliers de la structure de la Licorne Bleue.



PISIEU RENOV EGLISE



Nous n'avons pas eu le plaisir d'avoir une cérémonie en notre village pour les fêtes de Pâques mais bien entendu l'église était ouverte.

La prochaine messe sera célébrée le samedi 09 Mai à 18h30.



LE TRAVAIL DES COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME / PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le PLU va maintenant pouvoir réellement commencer. En effet, le cabinet d'urbanisme, FOLIA, avec l'interlocutrice Stéphanie COURANT, a été sélectionné par la commission Urbanisme fin février. Ce choix a ensuite été validé par le conseil municipal. Ce cabinet est basé sur Lyon. Il travaille essentiellement avec des communes rurales comme PISIEU.

La phase de recrutement a été suivie par le CAUE, avec les conseils avisés de Mme CHARDON. Le choix s'est réalisé en deux étapes. La première, qui était sur dossier, a permis de retenir 3 candidatures sur 4 arrivées en mairie. La deuxième étape consistait à approfondir les dossiers et à auditionner les différents cabinets retenus. Les trois cabinets apportaient toutes les compétences nécessaires. La méthodologie globale du projet était très bien maîtrisée, avec des devis proches l'un des autres. Le choix s'est porté sur la bonne compréhension des attentes de notre commune, mais aussi d'être en lien avec une personne accessible pour ce projet de 2 ans.

Le cabinet FOLIA va pouvoir débiter dans les prochains jours la première phase du PLU, « Le Diagnostic et l'Etat initial de l'environnement ». Il s'agit de réaliser un constat et un diagnostic de la commune sur différentes thématiques. Ceci permettra d'avoir une vision globale des enjeux et des perspectives du village qui respecteront les textes réglementaires comme le SCOT ou la loi Alur. Cinq autres phases suivront cette dernière avec le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), la Traduction réglementaire, l'Arrêt du PLU et enfin l'Approbation du PLU. Chaque phase sera détaillée dans les prochains mois. La démarche de concertation commence également. Pour toute demande, il est nécessaire qu'elle soit formalisée par écrit et de façon très précise. Pour cela, un registre est à votre disposition en mairie. D'autre part, dans le cadre de cette première phase, ne soyez pas surpris de voir circuler dans la commune une Peugeot 207 blanche, il s'agira de Stéphanie COURANT.

Concernant les trois cartes nécessaires à l'élaboration du PLU, la maîtrise d'ouvrage de la carte d'aléas a été déléguée au bureau d'étude, RTM. Le zonage d'assainissement va être réalisé par le Syndicat des Eaux qui en a la compétence. Pour le zonage des eaux pluviales, le choix interviendra dans les prochains jours.

CANTINE

Projet de développement de l'approvisionnement en Produit locaux sur la cantine de Revel Tourdan et Pisieu

Au sein du conseil municipal nous avons démarré cet automne une réflexion sur l'alimentation des enfants dans les cantines de Revel Tourdan et de Pisieu.

Cette thématique est intéressante car elle permet d'aborder et de traiter plusieurs et différents sujets en même temps, parler du goût et de la qualité des aliments (quels types d'aliment, quels modes de production), de l'économie locale (qui produit les aliments, a-t-on des producteurs sur le territoire ?) mais aussi de l'environnement (quels modes de production et quels modes de transports pour les produits consommés) et bien évidemment du prix de ces aliments.

Un groupe de travail d'une dizaine de personnes a été formé pour porter cette thématique, tous parents d'élèves des deux communes concernées. Ce groupe de travail s'est ensuite emparé du sujet avec des représentants des conseils municipaux de Pisieu et de Revel Tourdan ainsi que le responsable de secteur d'Elior, gérant de la cantine de Revel tourdan.

Actuellement un partenariat est établi entre Elior et la mairie de Revel Tourdan, ce prestataire de la restauration sert en liaison chaude (repas préparés sur place et livrés chauds) environ 850 repas quotidien, dont une centaine pour les élèves du regroupement scolaire. Les autres repas étant livrés sur des cantines de communes voisines ou dans des restaurants d'entreprises.

Nous avons tout d'abord cherché à établir un état des lieux de l'offre alimentaire sur les deux cantines, il est maintenant disponible.

Après avoir rencontré M. Corbière du Conseil Général de l'Isère qui nous a présenté la thématique de l'approvisionnement local sur le département, nous avons été amenés à rencontrer deux structures départementales dont le métier est de collecter des produits de producteurs locaux et de les redistribuer aux collectivités qui le souhaitent.



Ces structures s'appellent Récolter (basé à Vienne) et Isère à saisonner (basée à Moirans).





ENVIRONNEMENT

Vers une gestion éco-responsable des Espaces Verts Municipaux Déchets verts et alternatives aux produits phytosanitaires

Le 5 novembre dernier, deux membres du conseil municipal ainsi que notre employé communal en charge des espaces verts, Jean Michel ont assisté à une formation sur la commune de Tourdan.

Cette formation à l'initiative du Sictom (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) visait à donner aux élus et employés communaux des outils concrets pour limiter l'apport de déchets verts en déchetterie. En effet le coût de traitement de ces déchets est non seulement très élevé mais représente également la part la plus importante du coût de traitement des déchets en déchetterie (plus que les métaux, les encombrants, etc...).

♦ Diminuer l'apport des déchets verts en déchetterie

Réduction et valorisation des déchets : Broyat et paillage

Tout l'objectif de cette formation était alors de fournir des alternatives aux personnes en charge des espaces verts sur les communes pour réduire l'apport de ces déchets en déchetterie et limiter l'usage des produits dés herbants ou fongicides.

La technique la plus efficace pour réduire le volume des déchets verts est de les broyer (avec un broyeur). Différents matériels ont été présentés lors de cette formation. On obtient alors un broyat plus ou moins gros qui peut servir au paillage des espaces verts sur la commune.

Le paillage est une technique qui consiste à recouvrir un sol avec soit du broyat, soit de l'herbe, ou de la paille pour empêcher la repousse des herbes indésirables et réduire l'usage des herbicides. Cette technique permet également de limiter les arrosages en préservant la fraîcheur du sol.

♦ Réduire l'usage des herbicides et fongicides

Parallèlement à ces aspects de valorisation des déchets verts sur la commune, des aspects réglementaires ont été abordés. Deux réglementations nationales concernant les collectivités et les particuliers et l'usage des produits phytosanitaires (herbicides, fongicides) ont été adoptées le 24 janvier 2014 dernier :

Règlementation du 23 janvier 2014 : interdiction d'utiliser des pesticides sur les espaces verts communaux d'ici 2020, et d'ici 2022 pour les particuliers.

Septembre 2014 : Amendement de Ségolène ROYAL, ramenant l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires sur les espaces publics d'ici fin 2016

Ces réglementations visent à améliorer la qualité environnementale (pollution des cours d'eau et des nappes phréatiques très répandue).

Notre commune va s'engager progressivement dans cette démarche de réduction de l'usage des produits phytosanitaires pour atteindre l'objectif zéro phytosanitaire d'ici 2016. Nous allons travailler sur différentes solutions pour y parvenir :

1. Recenser les endroits où sont utilisés ces produits herbicides et fongicides sur la commune
2. Evaluer les techniques qui peuvent remédier à ces usages (paillage, dés herbage mécanique, thermique, etc...).
3. Planifier la mise en œuvre de ces techniques et les essayer progressivement

A travers les prochains bulletins municipaux et avec notre site internet, nous vous communiquerons également les informations et pratiques utiles pour que vous puissiez vous aussi changer progressivement vos pratiques.

**La réduction de l'usage des produits phytosanitaires
C'est l'affaire de tous pour le bien de tous !**

BONNES PRATIQUES... CONTRE LES NUISANCES SONORES

Nous vous rappelons l'arrêté n° 97-5126: « Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit ». L'article 9 précise que les travaux de bricolage de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tel que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie ne sont autorisés qu'aux horaires ci-dessous:

- ♦ les jours ouvrables: de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- ♦ Samedi: de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ♦ Dimanche et jours fériés: de 10h à 12h



ETAT CIVIL

Naissances

- ◆ Néelle PANTHU, née le 07 janvier 2015

Décès

- ◆ Madame Michelle BROCHIER, décédée à l'âge de 79 ans
- ◆ Madame Chantal COLSON décédée à l'âge de 62 ans

HORAIRES AGENCE POSTALE DE REVEL-TOURDAN

- ◆ LUNDI / MERCREDI/ VENDREDI: de 14h à 16h30
- ◆ MARDI/ JEUDI: de 8h30 à 11h
- ◆ SAMEDI: de 9h à 11h30

Tél: 04/74/84/55/56

DECHETTERIE DE BEAUREPAIRE

- ◆ lundi, mardi, mercredi : 8h30 à 11h45 et 13h30 à 17h45
- ◆ Jeudi: de 13h30 à 17h45
- ◆ Vendredi et samedi: de 8h30 a 17h45 (non stop)

Téléphone: 04.74.84.61.81 site internet: <http://www.territoire-de-beaurepaire.fr>

Prochaines manifestations à Pisieu

Samedi 25 avril : Balade nocturne à Pisieu (sou des écoles)

Rassemblement à 17h45 à la salle des fêtes ; deux parcours sont prévues (un pour les plus petits et un pour les adultes). Penser à vous munir de bonnes chaussures.

Soupe à l'oignon offerte à tous les participants. Tarif : 6 euros pour les adultes et gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans. Petite restauration et buvette sur place.

Dimanche 26 avril : marché aux fleurs (sou des écoles)

De 8h00 à 13h00 au lavoir des terreaux à Revel.

Dimanche 10 mai la désormais traditionnelle marche des villageois qui sera suivie d'un repas "cassoulet" (Comité des fêtes)

Dimanche 7 juin le voyage annuel, direction le Jura pour visite du musée de la Pipe et du diamant à Saint-Claude, déjeuner dans un restaurant panoramique et l'après midi visite du musée du jouet. (Comité des fêtes)

Dimanche 21 juin rallye équestre organisé par l'association « les cavaliers de la Licorne Bleue » / Inscriptions au 06 20 34 54 35

Samedi 27 juin kermesse organisée par le sou des écoles à Revel

Samedi 11 juillet jolie fête d'été musicale organisée par le comité des fêtes.

Première partie de soirée en spectacle, qui nous fera remonter le temps musicalement, puis seconde partie dansante animée par Jean-Yves Serve et son orchestre. Au menu de cette soirée festive, une excellente paëlla.

Samedi 5 septembre trail nocturne (comité des fêtes)

Dimanche 6 septembre randonnée pédestre, VTT, équestre suivi d'un repas (comité des fêtes)

Venez nombreux à la rencontre de nos associations...

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

TABLEAU RECAPITULATIF

	Exercice 2014		
	Dépenses	Recettes	Résultat/Solde
TOTAL	318.922,44	457.634,53	138.712,09
Section de Fonctionnement	277.608,60	361.383,72	83.775,12
Section d'Investissement	41.313,84	96.250,81	54.936,97
(002) résultat reporté en Fonctionnement N-1		318.016,82	318.016,82
(001) Solde d'Investissement N-1	51.893,42		51.893,42
TOTAL PAR SECTION			
Fonctionnement	277.608,60	679.400,54	401.791,94
Investissement	93.207,26	96.250,81	3.043,55
SITUATION DE L'EXERCICE 2014	370.815,86	775.651,35	404.835,49

DETAILS DES OPERATIONS PAR CHAPITRE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de Fonctionnement

- ◆ Charges à caractère général: 87.658,06€
- ◆ Charges de personnel: 103.332,47€
- ◆ Atténuation de produits: 25.529,60€
- ◆ Autres charges de gestion courante: 43.982,50€
- ◆ Charges financières: 5.188,74€
- ◆ Amortissement: 11.917,23€

TOTAL DEPENSES: 277.608,60€

Recettes de Fonctionnement

- ◆ Produits des services : 4.913,95€
- ◆ Impôts et taxes : 180.560,00 €
- ◆ Dotations et participations : 144.916,43€
- ◆ Produits de gestion courante: 26.625,62€
- ◆ Produits exceptionnels: 4.367,72€

TOTAL RECETTES: 361.383,72€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'Investissement

- ◆ Remboursements d'emprunts : 13.208,28€
- ◆ Immobilisations corporelles : 28.105,56 €

TOTAL DEPENSES: 41.313,84€

Recettes d'Investissement

- ◆ Dotation FCTVA : 14.140,58€
- ◆ Excédent de fonctionnement 2013 : 70.193,00€
- ◆ Amortissement : 11.917,23

TOTAL RECETTES: 96.250,81€

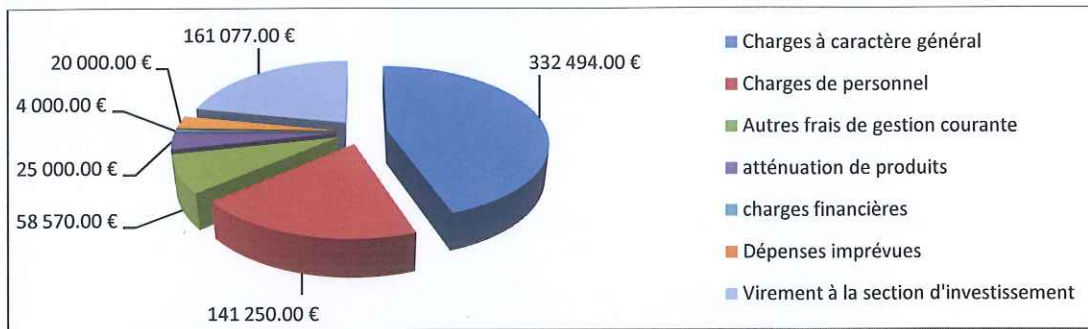
Quelques précisions :

- Les charges à caractère générale: eau, électricité, carburant, téléphone, internet, combustibles, fournitures, entretien de la voirie et des bâtiments communaux, assurances des bâtiments et de la commune, cotisations diverses, taxes foncières, etc...
- les charges de personnel : rémunérations, cotisations Urssaf, cotisations Pôle emploi, cotisations aux caisses de retraite, cotisations au centre de gestion, médecine du travail, etc...
- Les atténuations de produits : reversement de contributions à la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire
- Autres charges de gestion courante : indemnités des élus, participation au fonctionnement du regroupement pédagogique, subventions communales, etc...
- Charges financières : intérêts des emprunts
- Produits des services, du domaine et des ventes : lots de bois, poids public, remboursement des frais de chauffage de la salle des fêtes, etc..
- Autres produits de gestion courante : revenus des locations de la salle des fêtes, des logements communaux, fermages, etc...

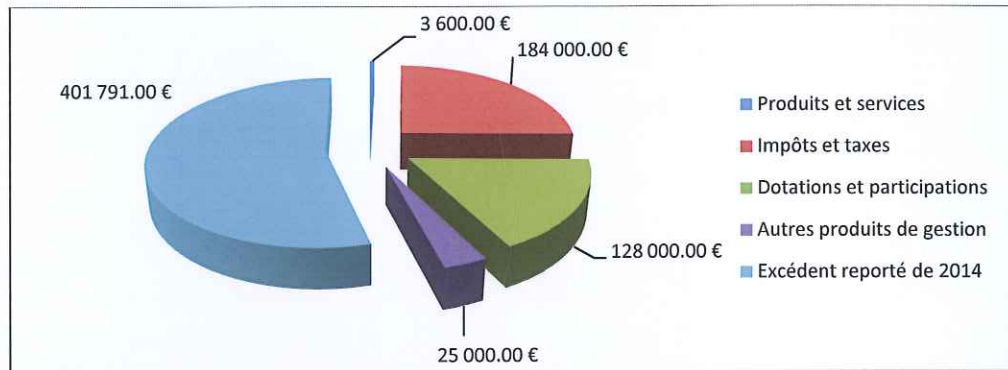
BUDGET PRIMITIF 2015

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement



Recette de fonctionnement

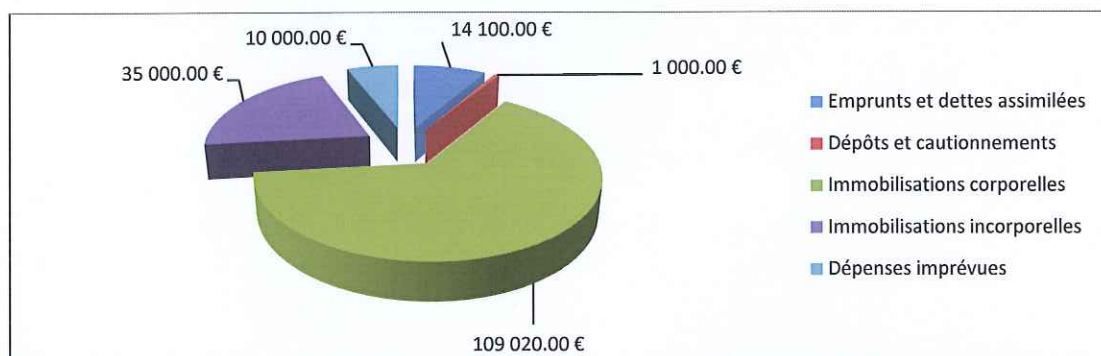


Quelques précisions :

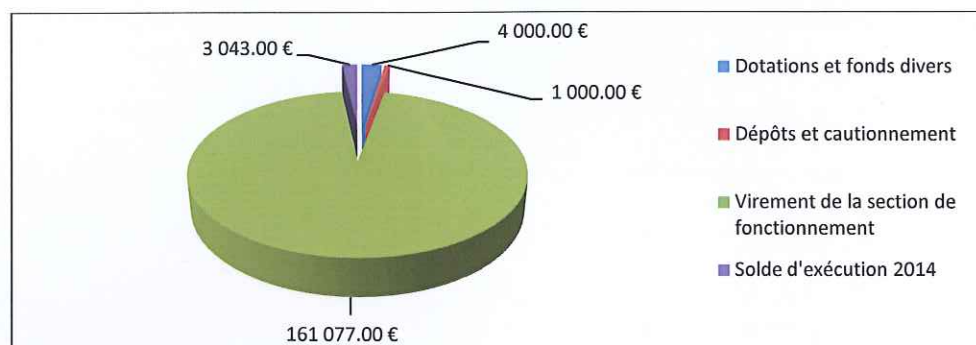
- Produits des services, du domaine et des ventes : lots de bois, poids public, remboursement des frais de chauffage de la salle des fêtes, etc..
- Autres produits de gestion courante : revenus des locations de la salle des fêtes, des logements communaux, fermages, etc...
- Dotations et participations: versées par l'Etat

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Quelques précisions :

- Immobilisations incorporelles : frais d'études, d'urbanisme et de recherche
- Immobilisations corporelles : travaux d'investissement sur les bâtiments et la voirie, etc...
- Emprunts et dettes assimilées : capital des emprunts